



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 23 OCTOBRE 2023

Monsieur Claude EERDEKENS, Bourgmestre;
Monsieur Vincent SAMPAOLI, Monsieur Benjamin COSTANTINI,
Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Françoise LEONARD,
Madame Elisabeth MALISOUX, Échevins;
Madame Sandrine CRUSPIN, Présidente du CPAS;
Monsieur Christian BADOT, Madame Marie-Christine MAUGUIT,
Monsieur Etienne SERMON, Madame Rose SIMON-CASTELLAN,
Monsieur Philippe MATTART, Monsieur Philippe RASQUIN,
Monsieur Christian MATTART, Madame Françoise TARPATAKI,
Madame Florence HALLEUX, Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER,
Madame Cassandra LUONGO, Monsieur Jawad TAFRATA,
Madame Caroline LOMBA, Monsieur Kévin GOOSENS,
Madame Christine BODART, Madame Marie-Luce SERESSIA,
Madame Natacha FRANÇOIS, Madame Gwendoline WILLIQUET,
Monsieur Damien LOUIS, Monsieur Hugues DOUMONT, Madame Nathalie ELSÉN,
Monsieur Eddy SARTORI, Conseillers;
Monsieur Ronald GOSSIAUX, Directeur général;
Présidence du point : Monsieur Philippe RASQUIN ;

3. Filière du Livre - Contrat d'adhésion

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, spécialement son article L 3221-5 ;

Vu le contrat-cadre pour la Filière du Livre en Fédération Wallonie-Bruxelles 2022-2027 conclu le 23 septembre 2022 entre le Gouvernement de la FWB et les représentants de la Filière du Livre ;

Vu l'acte d'adhésion du contrat-cadre pour la Filière du Livre en FWB du 19 juin 2023 ;

Considérant que l'autorité locale adhérente et la FWB s'accordent sur l'importance de faire du livre et de la lecture une cause commune déterminante pour répondre à l'enjeu démocratique de pérennisation de la Filière du Livre comme à celui, tout aussi crucial, du maintien de la diversité culturelle ;

Considérant qu'il s'agit en particulier de consolider et de développer le maillage culturel territorial en vue de maintenir et d'accroître :

- une offre éditoriale variée, de qualité et ouverte au plus grand nombre ;
- un réseau dense et correctement réparti de bibliothèques, de librairies indépendantes et de points de vente, en particulier dans les "zones blanches" de la culture et dans celles où le niveau de vie de la population est inférieure à la moyenne ;

Considérant l'acte d'adhésion au contrat-cadre pour la Filière du Livre tel que repris en annexe ;

DÉCIDE A L'UNANIMITE :

- d'adhérer au contrat-cadre pour la Filière du Livre lequel fait partie intégrante de la présente délibération et sera transcrit à sa suite dans le registre des procès-verbaux ;
- de transmettre la présente délibération à la FWB par mail à magali.schock@gov.cfwb.be

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

Le Président,

Ronald GOSSIAUX



Philippe RASQUIN

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Ronald GOSSIAUX

Claude EERDEKENS